



Envoyé en préfecture le 28/04/2022

Reçu en préfecture le 28/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 019-211915301-20220412-2022069-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 AVRIL 2022

DELIBERATION N° 2022/020

Vote du Budget Primitif 2022 : Budget Principal Sections de Fonctionnement et d'Investissement

DATE DE CONVOCAZION
6 avril 2022

L'an deux mille vingt et deux,
Le douze avril à dix-huit heures (18h00)
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique
sous la présidence de Lucette TRALEGLISE « maire provisoirement »

**DATE D'AFFICHAGE
DU COMPTE RENDU**
20 avril 2022

Etaient présents : Lucette TRALEGLISE « maire provisoirement »
Mesdames et Messieurs les Adjoints :
Annie PASCAREL-- Helga REMY - Jean-Pierre LABORIE.
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Johanna GERAUD, Robert DALLEs, Philippe SANTIN, Marc ROULET, Monique
MANIERE, Jean-François BORDAS, Pierre Jean VIALLE, Christophe BELLINA, Sophie
CHEVREUX, Francine DARLAVOIX, Karine DESCHAMPS, William POUMEAU, Denis
VEYSSIÈRE, Gilbert JAUGEAS, Sylvie DE CARVALHO-PEYROUT, Delphine SARCOU,
Laurent MOREAU

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 27
Présents : 21
Votants : 22

Absents excusés :
Philippe VIDAU, Maire empêché, donne pouvoir à Lucette TRALEGLISE,
Dorian POUMEAUD donne pouvoir à Johanna GERAUD,
Michel DONZEAU donne pouvoir à Philippe SANTIN,
Marie-Christine VERGNE donne pouvoir à Marc ROULET,
Christelle CHATAURET donne pouvoir à Francine DARLAVOIX,
Gisèle PERIER-BRIENCHON, excusée,

forment la majorité des membres en exercice.
Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.
Philippe SANTIN a été élu secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire M57,
Vu les propositions des membres de la commission « Commission de la délégation générale, finances, fiscalité, affaires scolaires, Accueil de Loisirs Sans Hébergement » qui s'est tenue le 29 mars 2022 (avis favorable - 1 abstention)
Vu la délibération n° 2022-015 adoptant le Compte Financier Unique 2021 (CFU 2021) du budget principal communal,
Vu la délibération n° 2022-016 portant sur l'affectation des résultats 2021 au budget principal 2022, notant un excédent de fonctionnement de 1 030 677,92 €,
Vu la délibération n° 2022-019 fixant les taux d'imposition des taxes directes au titre de 2022,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré (21 POUR et 4 ABSTENTIONS - Gilbert JAUGEAS, Sylvie DE CARVALHO-PEYROUT, Delphine SARCOU, Laurent MOREAU).

-APPROUVE le virement de 1 030 677,92 € de la section de fonctionnement (CFU 2021) à la section d'investissement (compte 1068).

-ADOpte le budget principal communal 2022 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes qu'en dépenses ainsi qu'il suit :

Section de Fonctionnement au titre de 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - 2022			RECETTES DE FONCTIONNEMENT - 2022		
002	Résultat reporté	- €	002	Résultat reporté	- €
011	Charges à caractère général	1 416 429,82 €	013	Atténuation de charges	8 000,00 €
012	Charges du personnel	1 600 381,00 €	70	Redevance domine public	467 330,00 €
014	Atténuation de produits	14 000,00 €	73	Impôts et taxes	3 167 056,88 €
65	Charges de gestion courante	689 499,20 €	74	Dotations	433 799,00 €
66	Charges financières	11 800,00 €	75	Autres produits de gestion	324 130,00 €
68	Provisions	7 500,00 €	77	Produits financiers	100,00 €
673	Titres annulés	500,00 €			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 740 110,02 €	TOTAL RECETTES REELLES		4 400 415,88 €
23	Autofinancement / Virement à la section d'investissement	386 275,86 €	042	OP Ordre de transfert entre sections	278 210,00 €
042	OP Ordre de transfert entre sections	552 240,00 €		722 Travaux en régie	70 000,00 €
	668 Indemnités de renégociation			777 Subventions d'investissement transférées	208 210,00 €
	68 Amortissements	552 240,00 €		79 Transfert de charges	
043	OP Ordre en fonctionnement		043	OP Ordre en fonctionnement	
TOTAL OP D'ORDRE		938 515,86 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE		278 210,00 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		4 678 625,88 €	TOTAL GENERAL DES RECETTES		4 678 625,88 €

Section d'investissement au titre de 2022

DEPENSES d'INVESTISSEMENT 2022				
ARTICLES	LIBELLE	RAR	PROPOSTIONS 2022	TOTAL BP 2022
16	Emprunts et dettes assimilées		301 000,00 €	301 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	9 442,80 €	191 000,00 €	200 442,80 €
21	Immobilisations corporelles	43 388,77 €	831 510,00 €	874 898,77 €
23	Immobilisations en cours	754 044,04 €	957 000,00 €	3 145 141,71 €
TOTAL DEPENSES REELLES		806 875,61 €	2 280 510,00 €	4 521 483,28 €
040	139 - Amortissements des subventions transférées	- €	208 210,00 €	208 210,00 €
23	023 - Travaux en régie	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		- €	278 210,00 €	278 210,00 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		806 875,61 €	2 558 720,00 €	4 799 693,28 €
RECETTES d'INVESTISSEMENT 2022				
ARTICLES	LIBELLE	RAR	PROPOSTIONS 2022	TOTAL BP 2022
001	Résultat d'investissement reporté	- €	1 768 937,57 €	1 768 937,57 €
10	10222 - FCTVA - Dotations, Fonds divers et réserves	- €	95 695,43 €	95 695,43 €
	1068 - Excédent de fonctionnement 2021 affecté	- €	- €	1 030 677,92 €
13	Subventions d'investissement	632 336,50 €	240 905,00 €	873 241,50 €
23	Immobilisations en cours			
24	autres recettes	92 625,00 €		92 625,00 €
TOTAL RECETTES REELLES		724 961,50 €	2 105 538,00 €	3 861 177,42 €
21	Autofinancement			386 275,86 €
040	28 - Amortissement des biens			552 240,00 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE de transfert entre sections		- €	- €	938 515,86 €
TOTAL GENERAL DE RECETTES		724 961,50 €	2 105 538,00 €	4 799 693,28 €

-DONNE TOUS POUVOIRS à Monsieur le Maire pour assurer l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
 Pour extrait certifié conforme au registre
 Pour le Maire empêché,
 Le 1^{er} Adjoint

Lucette TRALEGLISE

